

Racine conseille Orange Bank dans le cadre de l'acquisition de la néobanque Anytime

Racine conseille Orange Bank dans le cadre de l'acquisition d'Anytime, une néobanque dédiée aux besoins des professionnels, des entreprises et des associations.

Précurseur de la banque mobile sur le marché grand public, Orange Bank poursuit, grâce à cette acquisition, sa stratégie de développement auprès d'une clientèle proche de celle de l'opérateur télécom en élargissant son offre bancaire au marché des professionnels et des entreprises.

Le groupe a pour ambition de démocratiser la gestion financière des TPE/PME et Anytime est l'une des trois premières néobanques sur ce marché en France.

Anytime devenant à 100% filiale d'Orange Bank, elle pourra bénéficier de la forte présence de la branche télécom d'Orange auprès de millions de professionnels en France et pourra enrichir ses services pour créer une plateforme complète de solutions pour accompagner les clients professionnels dans leurs démarches.

Orange compte progressivement déployer les services d'Anytime au-delà de la France, dans les autres pays européens où Orange Bank est présent. Le groupe prévoit également de mener des expérimentations pour élargir les canaux de distribution de ses offres, qui sont actuellement souscrites depuis l'application Anytime ou sur son site web.

Orange Bank était conseillé par Racine Paris et Bruxelles avec une équipe composée de :

- Jean-Christophe Beaury (Paris), Anthony Van der Hauwaert (Bruxelles), associés, Caroline Hazout-Nakache (Paris) et Sien Vermeesch (Bruxelles), collaboratrices, sur les aspects M&A ;
- David Masson, associé, et Sonia Oudjhani-Rogez, collaboratrice, sur les aspects réglementaires (Paris) ;
- Xavier Rollet, associé, et Valérie Gin-Boyer, conseil, sur les aspects fiscaux (Paris) ;
- Eric Barbry (Paris), Stijn Claeys (Bruxelles), associés, et Arne Baert (Bruxelles), collaborateur, sur les aspects IP-IT.

Les actionnaires vendeurs étaient conseillés par Jones Day avec Thomas De Muynck, associé, et Thomas Flament, collaborateur.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 230 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.